

Recherches sociographiques



René DIDIER, *L'animation sociale*

Gilles Houle

Volume 14, numéro 1, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055610ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055610ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Houle, G. (1973). Compte rendu de [René DIDIER, *L'animation sociale*]. *Recherches sociographiques*, 14(1), 140–141. <https://doi.org/10.7202/055610ar>

À l'intérieur de ça, la jeunesse est partout tiraillée. Elle se retrouve en effet marginale par rapport à la modernité qu'elle rejette, influencée et proche sur plusieurs aspects de la société traditionnelle à laquelle elle ne peut cependant pas s'identifier, distante de la libération nationale vue comme action politique et adulte mais sensible aussi à ses projets de renouveau et d'humanisation.

C'est pourquoi selon Lazure, qui se trouve ainsi confirmé dans son hypothèse initiale, cette jeunesse est absolument pleine d'un potentiel révolutionnaire énorme malgré son actuelle apparence de calme et de stabilité. « La marginalité des jeunes Québécois représente plutôt le signe le plus authentique, même si la chose peut sembler paradoxale, qu'ils vivent au plus creux de la réalité québécoise, en lui préparant une nouvelle destinée et en l'orientant vers un nouveau modèle de la société. » (201)

Toute l'analyse, à chacune des revues des différents univers culturels, fournit de rapides tableaux synthèses et d'hypothèses intéressantes sur la symbolique sociale des jeunes étudiants. On a vraiment l'impression de prendre un grand bain de québecité. D'ailleurs Lazure a décidément, et c'est indéniable, une grande capacité d'empathie avec les étudiants, du moins avec le groupe de la révolution culturelle. Ses descriptions sont extrêmement suggestives et rendent l'ouvrage très agréable à la lecture.

Une seule note critique serait qu'il a peut-être trop identifié le mouvement de la jeunesse au groupe d'étudiants porteur de la révolution culturelle. Il les distingue clairement au départ, mais ensuite dans le reste du texte, sauf pour son analyse de la jeunesse face au système scolaire (64-75), dès qu'il parle de la jeunesse en général, il lui attribue presque automatiquement les caractéristiques de l'univers de la contre-culture. Il aurait été utile de distinguer davantage ces deux niveaux de la réalité puis de voir tranquillement tout au long de l'analyse là où la jeunesse est homogène, comme aussi là où elle se diversifie dans ses représentations et ses façons de voir le monde.

Enfin, l'ensemble de ces recherches préliminaires semblent en excellente voie vers la formulation d'hypothèses sérieuses.

Louis MORIN

*Institut supérieur des sciences humaines,
Université Laval.*

René DIDIER, *L'animation sociale*, Québec, Imprimeur officiel du Québec, 1970, 49 p. (Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, annexe 26.)

À la suite de tant de projets qui se sont réclamés et se réclament encore de l'animation sociale, cette vingt-sixième annexe de la Commission Nepveu-Castonguay était espérée; le propos de René Didier, des plus pertinents: « tenter de décrire rapidement les principales expériences d'animation sociale en cours tant au Québec qu'en Europe (...) pour esquisser une clarification du concept et suggérer des propositions concrètes » (1). Les trois courts chapitres qu'il y consacre ne sont cependant pas sans décevoir.

Après avoir expliqué rapidement l'émergence de l'animation par la naissance d'une nouvelle problématique du développement dont la contestation et la participation seraient « les outils et les mots d'ordre » (7), l'auteur recense tout aussi rapidement (en moins de dix pages) les expériences québécoises et européennes les plus significatives à cet égard. Le B.A.E.Q., le Conseil des Oeuvres de Montréal, le P.R.S.U.,

la Compagnie des jeunes Canadiens et l'Action sociale jeunesse pour le Québec ; le 4^o Plan et l'Institut Culture et Promotion, pour la France, ainsi que quelque cas hors de ce pays. La problématique est à peine indiquée et la description, trop brève, ne saurait rendre justice aux expériences mentionnées.

« Concept vaste et ambigu » (11), l'animation le restera au terme de l'analyse ; l'animateur en sera le dépositaire : médiateur, ferment, bientôt professionnel (code d'éthique en poche) d'une société en mutations. « En bref, l'animation est tout à la fois un projet de civilisation (...) et un ensemble de moyens et de procédés techniques pour réaliser ce projet » (31); « animer la vie sociale, c'est rencontrer l'homme concret dans la multiplicité de ses univers et c'est diffuser une idéologie et une pratique de la société globale » (31); « animer c'est donner la vie, c'est susciter ou activer un processus vital par lequel un sujet — individu et collectivité — s'affirme et se met en marche, c'est révéler ou insuffler un dynamisme qui est tout à la fois biologique et spirituel, individuel ou collectif » (30). La typologie proposée plus loin ne nous avance guère, permettant de classer des animateurs de tout genre, du joueur de quilles au premier ministre...

L'annexe se termine enfin sur un ensemble de recommandations qui, dès lors, nous laissent pour le moins perplexes : ainsi en est-il, par exemple, du statut professionnel de l'animateur (11), ou encore du contrôle que le gouvernement devrait exercer sur toute recherche relative à l'animation (4).

Pour avoir collaboré à l'Institut Culture et Promotion, René Didier y a trouvé les fondements de sa définition de l'animation et cette typologie des animateurs, telle qu'indiquée plus haut. Il en est de même de ce conseil local qu'il recommande (14) au dernier chapitre et dont le modèle serait, sans doute, l'Office social et culturel de Rennes. On est certes à bon droit de se demander, devant de tels emprunts, où se réfugie l'expérience québécoise qui, de l'avis de l'auteur, est « la plus globale, et la plus cohérente si elle n'est pas la plus ancienne ni la plus élaborée » (9). À la retrouver, nous saurions mieux apprécier ses racines américaines et l'expérience américaine elle-même, dont René Didier semble douter en avant-propos (1). L'ambiguïté de l'animation n'est pas nouvelle et n'est pas dénoncée pour la première fois. Tout travail de définition devrait avoir pour but premier de l'éliminer le plus complètement possible. À relire les définitions recensées, dont l'ambiguïté est bien la caractéristique première, il y a lieu de se demander si cette ambiguïté n'est pas nécessaire aux animateurs. Le refus de définir, le refus du politique particulièrement, permettrait de s'y insérer plus facilement, plus librement, mais à des fins que les animateurs pourraient bien, cependant, avoir peine à contrôler eux-mêmes : « À moins d'être dupe, ou de mauvaise foi, on ne peut manquer de constater que l'animation sociale débouche dans le champ du politique, c'est-à-dire, dans le champ de la vie de la cité : un homme plus lucide est forcément un citoyen qui va se préoccuper des choses publiques et qui marquera son intérêt pour le bien commun. Il est donc certain que l'animation sociale plus que jamais accroît son ambiguïté : projet de civilisation et ensemble de moyens techniques » (44). Qu'est-ce à dire ? Il ne s'agit pas d'être dupe, l'animation par sa dimension politique comporte forcément une part d'ambiguïté ; mais encore faudrait-il définir le projet et les moyens techniques que l'on entend utiliser.

Gilles HOULE

*Institut supérieur des sciences humaines,
Université Laval.*